

Présentation de candidature au conseil d'administration 2018

Le CA de l'ACPI fixe les grands principes directeurs de l'association. Il est de plus responsable de l'organisation stratégique de celle-ci. Chaque conseiller est responsable des relations publiques dans sa région et doit assurer un suivi auprès des membres en faisant la promotion des activités de l'Association. Pour devenir membre du CA de l'Association canadienne des professionnels de l'immersion (ACPI) vous devez œuvrer dans le domaine immersif.

Les élections auront lieu lors de l'Assemblée générale annuelle le samedi 20 octobre 2018 à 7h30 au centre des congrès à Winnipeg (MB). Si vous êtes élu(e), prévoyez être disponible pour une rencontre le samedi en après-midi ainsi que le dimanche en matinée, les deux jours de la fin de semaine du congrès.

Pour voir les postes ouverts, visitez www.acpi.ca.

Nous, soussignés, proposons :

Nom** : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code Postal : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

comme candidat.e au poste d'administrateur de l'Association canadienne des professionnels de l'immersion.

Proposé par **: _____ Région _____

Signature _____ Date _____

Appuyé par **: _____ Région _____

Signature _____ Date _____

Veillez joindre un bref curriculum vitae pour chaque candidat(e) proposé(e) et transmettre votre proposition au Comité des mises en candidature à l'adresse suivante, avant le 10 octobre 2018 : Association canadienne des professionnels de l'immersion (ACPI), 170 avenue Laurier Ouest, suite 1104, Ottawa, Ontario, K1P 5V5 ou par copie numérisée au cbourbonnais@acpi.ca.

***Doit être membre en bonne et due forme de l'ACPI.*